

En bref

Aider à apprendre le luxembourgeois

Le ministre de l'Education nationale, Mady Delvaux-Stehres, a présenté hier deux nouveaux livres pour mieux apprendre le luxembourgeois. Il s'agit de matériel didactique destiné aux enfants de l'école primaire. *Lies a fléi* (lis et envoie-toi), tel est le titre des bouquins qui devront permettre aux enfants luxembourgeois d'écrire correctement leur langue maternelle et aider les enfants étrangers à prononcer correctement des mots difficiles. Les ouvrages reprennent notamment des classiques de la littérature luxembourgeoise. Le concept est nouveau car au-delà des livres, un CD-ROM y est joint. Objectif: permettre un apprentissage interactif.

Les salles fumeurs dans les restaurants

En septembre, le Conseil de gouvernement a donné son accord de principe à l'avant-projet de règlement grand-ducal relatif à la lutte antitabac ayant pour objet de définir les caractéristiques techniques auxquelles doivent répondre les systèmes d'extraction et d'épuration d'air dont doit être munie toute pièce séparée et pouvant être aménagée dans les établissements de restauration, les salons de consommation de pâtisseries et des boulangeries, et dans laquelle l'interdiction de fumer n'est pas d'application. Dans une question parlementaire, le député Carlo Wagner veut connaître la date de la publication du règlement grand-ducal. Aussi s'interroge-t-il sur les raisons du retard pris dans la publication dudit règlement. Le député s'inquiète également du coût pour les hôteliers qui voudront s'équiper d'une telle salle.

Statut unique ouvriers/employés

Les industriels très inquiets

Le président de la Fédération des industriels, Robert Dennewald, demande au gouvernement de faire des propositions pour intégrer la fonction publique à la discussion sur le statut unique ouvriers/employés et de préserver la neutralité financière de l'opération pour les entreprises. Dans sa réponse, le Premier ministre, Jean-Claude Juncker, s'est dit favorable à une réduction de l'imposition des entreprises... à condition que le statut unique devienne réalité.

■ «Nous regrettons qu'il n'ait pas été possible d'intégrer le secteur public dans la démarche», a déclaré hier Robert Dennewald, président de la FÉDIL (Fédération des industriels luxembourgeois) au sujet du projet de statut unique ouvriers/employés lors de la réception de nouvel an de son organisation en présence du Premier ministre en personne, Jean-Claude Juncker, accompagné par Wolfgang Schüssel, ancien chancelier autrichien en visite au Luxembourg et invité d'honneur. Et de poursuivre: «D'un point de vue sociopolitique, ce serait indispensable et nous demandons au gouvernement de faire des propositions dans ce sens.»

De fait, l'incertitude qui règne dans l'attente des propositions des ministres de la Sécurité sociale et du Travail, le 26 janvier prochain, pèse sur le climat actuel. «Nous nous faisons de gros soucis», poursuit Robert Dennewald



Robert Dennewald reçoit l'ancien chancelier autrichien Wolfgang Schüssel et Jean-Claude Juncker

(Photo: Guy Jallay)

wald qui insiste sur la nécessaire neutralité financière de cette mesure, quelle que soit la taille de l'entreprise et quel que soit son secteur d'activité.

Mais il est un autre dossier qui inquiète le monde industriel luxembourgeois: la réduction par la Commission européenne du plan luxembourgeois d'allocation de quotas de CO₂. Une baisse de 15 % pour le Grand-Duché alors que d'autres Etats membres bénéficient de largesses. «Selon nous, cela conduira à

une distorsion de la concurrence au sein de l'Union européenne», poursuit le président de la FÉDIL.

Au demeurant, les industriels se montrent critiques avec les propositions de la Commission européenne pour réduire la dépendance de l'Europe vis-à-vis des énergies fossiles et des émissions de gaz à effet de serre. La FÉDIL annonce d'ores et déjà qu'elle remettra au Premier ministre une analyse précise dans la perspective du Sommet de printemps de l'Union européenne.

Dans sa réponse, le Premier ministre a confirmé qu'il allait bien aller à la rencontre des entreprises en termes de compétitivité par des réductions d'impôt en 2008, pour autant que les finances publiques le permettent. Mais le chef de gouvernement y met des conditions: «Si cela ne bouge pas sur le statut unique, ce sera dur», a-t-il lancé en précisant toutefois qu'il «ne se servirait pas d'une barre à mine». Et il compte bien contribuer à la solution.

■ Jean-Marie Denninger